

BACHARACH, INC.
FICHE TECHNIQUE SANTÉ-SÉCURITÉ

Cette Fiche Technique Santé Sécurité a été préparé de manière conforme aux directives de la CE, du SIMDUT canadien et aux réglementations du communiqué des Dangers d'OSHA.

SECTION 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA COMPAGNIE/ENTREPRISE

Bacharach, Inc.
621 Hunt Valley Circle
New Kensington, PA 15068

Téléphone d'urgence : (800) 424-9300 (Chemtrec)
Téléphone d'information : (724) 334-5760
Télécopieur : (724) 334-5763

Nom du produit : Fluide, Fyrite, CO2 7%

Numéro du produit: 11-0058 **Numéro de FTSS :** 99-0007 **Numéro de revision:** 10

Usage du produit : Fluide d'instrument

Date de préparation/révision de la FTSS : 30 Novembre 2009

SECTION 2. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Non chimique :	CAS# / EINECS#	%	Classification de l'EU (67/548/CEE)
Hydroxyde de potassium	1310-58-3 / 215-181-3	15	C R22, R35
Eau	7732-18-5 / 231-791-2	82	Ne s'applique pas.
Alcools iso-octylique (C7-9)	68526-83-0 / 271-231-4	3	Ne s'applique pas.

Se référer à la section 16 pour plus de renseignements sur la classification UE.

SECTION 3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Liquide rouge avec une légère odeur déplaisante.

Aperçu d'urgence : Matière corrosive. Le liquide peut provoquer une sérieuse irritation ou des brûlures aux yeux et à la peau. Les vapeurs sont irritantes et peuvent être nocives. Peut provoquer une narcose et d'autres effets sur le système nerveux central.

Classification UE de la préparation (1999/45/CE) : Corrosif (C) R35

SECTION 4. PREMIERS SOINS

Contact avec les yeux : Laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 30 minutes, tout en soulevant les paupières supérieures et inférieures. Consulter un médecin immédiatement.

Contact avec la peau : Laver immédiatement avec de l'eau pendant 30 minutes tout en retirant tous les vêtements contaminés. Laver minutieusement avec du savon et de l'eau. Consultez un médecin.

Inhalation : En cas de surexposition aigue, retirer la victime à l'air frais. Au besoin, donnez la respiration artificielle. Consulter un médecin immédiatement.

Ingestion : Ne pas faire vomir. Ne rien donner par la bouche à une personne inconsciente ou en convulsion. Diluer immédiatement avec 1-2 verres d'eau. Consulter un médecin immédiatement.

SECTION 5. DONNÉES SUR LE DANGER D'EXPLOSION ET D'INCENDIE

Médias d'extinction : Utiliser de la mousse, produit chimique sec ou pulvérisation d'eau.

BACHARACH, INC.
FICHE TECHNIQUE SANTÉ-SÉCURITÉ

Fluide, Fyrite, CO2 7%

FTSS NO: 99-0007

Procédures spéciales pour combattre les incendies : Les pompiers devraient porter un appareil respiratoire autonome à pression positive homologué par NIOSH et un vêtement protecteur complet pour tous les feux impliquant des produits chimiques.

Dangers d'incendie et d'explosion peu communs : L'alcool iso-octylique a un point d'éclair de 169(F et est insoluble dans l'eau. Seulement une petite quantité est présente (<5%), donc il existe seulement un petit danger d'incendie. Le reste n'est pas combustible.

Produits de combustion dangereuse : Une réaction avec les métaux peut libérer des gaz hydrogènes inflammables. Une décomposition thermique peut engendrer des oxydes de carbone et du potassium.

SECTION 6. MESURES POUR LES REJETS ACCIDENTELS :

Porter un équipement protecteur recommandé. (Se référer à la section 8). Contenir le déversement. Diluer le déversement avec de l'eau et neutraliser avec de l'acide acétique dilué. Absorber avec un absorbant inerte et placer dans un conteneur de déchet chimique pour son élimination. Ne pas jeter dans les égouts. Signaler les déversements comme il est requis par les réglementations locales et fédérales. Reportez-vous à la section 13 pour plus d'information sur l'élimination.

SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Pratique de travail: Empêchez tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Évitez de respirer les vapeurs. Lorsque le fluide est utilisé dans un instrument (Fyrite), ne pas ventiler dans une position inverse ou avant que le fluide ne se soit écoulé de la cavité supérieure du Fyrite. Maintenir le Fyrite à l'écart du visage lors de l'aération de l'instrument. Utiliser dans un endroit bien ventilé.

Précautions spéciales: Toujours changer le fluide du Fyrite à proximité du lavabo avec disponibilité d'eau courante en cas de contact du fait de l'effet corrosif du fluide du Fyrite. NE PAS éliminer le fluide dans les égouts.

Entreposage : Entreposer dans un endroit frais et sec, à l'écart des entrepôts d'acide et d'oxydants. Éviter d'écraser les conteneurs.

SECTION 8. CONTRÔLES D'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

Non chimique :	Limites d'exposition
Hydroxyde de potassium	2 mg/m3 Plafond ACGIH LTE 2 mg/m3 LECT GB LEP
Eau	Aucune établie
Alcools iso-octylique (C7-9)	50 ppm peau MPT ACGIH VLS 50 ppm MPT GB LEP

Ventilation : Une ventilation générale devrait être adéquate pour un usage normal.

Protection des voies respiratoires : Aucun requis lors d'un usage normal. Si la limite d'exposition est dépassée, un appareil respiratoire homologué par NIOSH avec une cartouche contre les vapeurs/poussières/brumes devraient être portée.

Gants : Des gants en caoutchouc ou autres gants imperméables sont requis lors du remplissage du Fyrite ou lors de l'analyse du gaz.

Protection des yeux : Porter des lunettes de sécurité et un écran facial lors du remplissage du Fyrite ou lors de l'analyse du gaz.

Autre équipement protecteur : Une source disponible d'eau courante pour les yeux et la peau est recommandée.

BACHARACH, INC.
FICHE TECHNIQUE SANTÉ-SÉCURITÉ

Fluide, Fyrite, CO2 7%

FTSS NO: 99-0007

SECTION 9. PROPRIÉTÉS CHIMIQUES ET PHYSIQUES

Apparence et odeur :	Liquide rouge, légère odeur déplaisante.		
pH :	13-14	Pourcentage volatil :	<85%
Point d'ébullition :	>100°C	Pression de vapeur :	Alcool iso-octylique: 1 mmHg @38°C
Point de fusion :	<0°	Densité de vapeur :	Alcool iso-octylique: 4.5
Solubilité dans l'eau :		Densité :	
Alcool iso-octylique:	Insoluble	Alcool iso-octylique:	0.83
Hydroxyde de potassium :	Soluble	Hydroxyde de potassium :	1.0-2.0
Coefficient octanol/eau :	Non déterminé	Méthode d'essai:	TCC (méthode Tagliabue en vase clos)
Point d'éclair :	169°F/76°C (Alcool iso-octylique)		
Température d'auto-inflammation :	Non disponible	Limites d'inflammabilité :	
		LEI :	Non disponible
		LES :	Non disponible

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité :	Stable
Conditions à éviter:	S/O
Incompatibilité :	Oxydants forts, acides, aldéhydes, monomères et esters polymérisables, oxydes d'alkylène, halogènes anhydride acide, métaux, acétones, hydrocarbures chlorés.
Produits de décomposition dangereuse :	Une réaction avec les métaux peut libérer des gaz hydrogènes inflammables. Une décomposition thermique peut engendrer des oxydes de carbone et du potassium.
Polymérisation dangereuse :	Ne se produira pas.

SECTION 11. INFORMATION TOXICOLOGIQUE

Effets possibles sur la santé :

Contact avec les yeux :	Peut provoquer une sérieuse irritation possiblement accompagnée de brûlure chimique ou de dégât permanent
Contact avec la peau :	Peut provoquer une sérieuse irritation ou des brûlures chimiques, donc la gravité dépend de la durée de contact.
Inhalation :	Peut provoquer une irritation aux yeux, aux muqueuses et aux voies respiratoires. Une sérieuse surexposition peut provoquer un œdème pulmonaire. L'inhalation de l'alcool iso-octylique peut provoquer des maux de tête, étourdissement, narcoïse et d'autres effets sur le système nerveux.
Ingestion :	Peut provoquer une sérieuse irritation ou une corrosion gastro-intestinale, perforation de l'œsophage et de l'estomac, douleur abdominale, nausée, vomissement, diarrhée, collapsus et choc.
Effets de santé chroniques :	Une dermatite chronique peut s'ensuivre après un contact répété avec des solutions alcalis.
Statut carcinogène :	Aucuns des composés ne sont répertoriés comme un cancérigène ou un cancérigène suspect par IARC, NTP, ACGIH, OSHA ou par les Directives des Substances Dangereuses de l'UE.
Troubles médicaux pouvant être aggravés par l'exposition :	Des conditions cutanées et respiratoires préexistantes peuvent s'aggraver à la suite de l'exposition à cette matière.

BACHARACH, INC.
FICHE TECHNIQUE SANTÉ-SÉCURITÉ

Fluide, Fyrite, CO2 7%

FTSS NO: 99-0007

Donnée sur la toxicité aiguë:

Hydroxyde de potassium : DL50 orale du rat : 273 mg/kg
Alcools iso-octyliques : Aucune donnée n'est disponible

Donnée sur l'effet irritant: Cette matière est corrosive aux tissus.

Sensibilisation : Cette matière n'a pas été testée à part entière. Aucuns des composés n'ont été signalé de provoquer une sensibilisation chez les humains ou les animaux.

Toxicité reproductive : Cette matière n'a pas été testée à part entière. Aucuns des composés ont été rapporté de provoquer des effets indésirables sur la reproduction chez les animaux ou les humains.

Tératogénicité : Cette matière n'a pas été testée à part entière. Aucuns des composés ont été rapporté de causer une tératogénicité chez les animaux ou les humains.

Mutagénicité : L'hydroxyde de potassium a été rapporté d'être mutagénique dans certains systèmes d'essai.

Effets synergiques: Il n'y a pas de produits chimiques connus de provoquer des effets indésirables additifs sur la santé.

SECTION 12. INFORMATION ÉCOLOGIQUE

Les effets écologiques de ce produit n'ont pas été évalués.

SECTION 13. ÉLIMINATION

Éliminer en accord avec toutes les réglementations locales, provinciales et fédérales.

Code des déchets dangereux selon RCRA: D002

SECTION 14. DONNÉE SUR LE TRANSPORT

Désignation pour l'expédition selon DOT :	Solution d'hydroxyde de potassium
Classification des dangers selon DOT :	8, PG II
Numéro ONU :	UN1814
Étiquettes requises par DOT (49CFR172.101) :	Corrosif
Substance dangereuse (49CFR172.101) :	Hydroxyde de potassium
Quantité à déclarer :	6,667 lbs (Produit)
Numéro de guide d'intervention d'urgence :	154

Désignation pour l'expédition selon IATA : (Association de Transport Aérien International) :	Solution d'hydroxyde de potassium
Classification de danger IATA:	8, PG II
Numéro ONU :	UN1814
Étiquettes de danger de IATA requis :	Corrosif (aéronef cargo seulement 1-30 litres)

BACHARACH, INC.
FICHE TECHNIQUE SANTÉ-SÉCURITÉ

Fluide, Fyrite, CO2 7%

FTSS NO: 99-0007

SECTION 15. AUTRE RENSEIGNEMENT RÉGLEMENTAIRE

Règlements Fédéraux des É.U. :

SARA 311/312 : Les catégories de danger pour la section 311/312 SARA de rapport : Santé aigue, danger d'incendie.

SARA 313 : Ce produit contient les produits chimiques suivants assujettis aux exigences de déclaration annuelle sur le déversement selon la section 313 de SARA (40 CFR 372) : Aucun

Quantité rapportable sous la section 103 CERCLA : 6,667 lbs. (Hydroxyde de potassium – 1,000 lb.)

Loi sur le Contrôle des substances toxiques (E.U.): Tous les composés de ce produit sont répertoriés dans l'inventaire TSCA de l'EPA.

RÈGLEMENTATIONS DES ETATS :

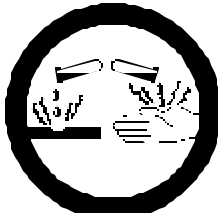


Proposition 65 de Californie : Ce produit contient les substances suivantes connues par l'État de la Californie de causer le cancer et/ou des effets nuisibles sur la reproduction : Aucun

REGLEMENTATION INTERNATIONALE :

Inventaire australien des Substances chimiques: Tous les composés de ce produit sont répertoriés dans l'inventaire AICS.

Loi canadienne sur la protection de l'environnement : Tous les composés de ce produit sont répertoriés dans la Liste intérieure des substances (LIS) canadienne.

Classification SIMDUT canadienne :

			Classe E (Matière corrosive) Classe B3 Liquide combustible Catégorie D Division 1B (Matière toxique causant des effets immédiats et sérieux.)
---	---	---	---

Ce produit a été classé en accord avec les critères de danger du CPR et la FTSS contient tous les renseignements requis par le CPR.


BACHARACH, INC.
FICHE TECHNIQUE SANTÉ-SÉCURITÉ

Fluide, Fyrite, CO2 7%

FTSS NO: 99-0007

Inventaire européen des substances chimiques commerciales : Tous les composés de ce produit sont répertoriés dans l'inventaire EINECS.

Étiquetage de la communauté européenne : Contient de l'hydroxyde de potassium

 Corrosif	R35	Provoque de sérieuses brûlures.
	S26	En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
	S36/37/39	Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.
	S45	En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette).
	S60	Cette matière et/ou ses conteneurs doivent être éliminés comme des déchets dangereux.

Inventaire des substances chimiques existantes en Chine: Tous les composés sont répertoriés dans l'Administration sur la Protection environnementale de l'État de la République de Chine IECSC.

Japon MITI: Tous les composants de ce produit sont des substances chimiques actuelles telles que définies sous la loi sur le contrôle des substances chimiques.

Liste coréenne des produits chimiques existants: Tous les composés de ce produit sont répertoriés dans l'inventaire KECL.

Inventaire des Produits Chimiques et des Substances Chimiques des Philippines : Tous les composés de ce produit sont répertoriés dans l'inventaire PICCS.

SECTION 16. AUTRE INFORMATION

CLASSIFICATION DE DANGER NFPA: SANTÉ : 3 INCENDIE : 1 RÉACTIVITÉ : 0

Classifications UE et Phrases de risque comme référence (Se référer aux sections 2 et 3) :

C Corrosif
R22 Nocif en cas d'ingestion.
R35 Provoque de sérieuses brûlures.

DATE DE RÉVISION DE FTSS PRÉCÉDENTE: 10 mars 2006

Sommaire de révision : Section révisée 4, 5, 9, 15

L'information précédente est considérée correcte et actuelle quand à la date de préparation de cette Fiche Technique Santé Sécurité. Étant donné que l'usage de cette information et que les conditions d'utilisations de ce produit sont en dehors du contrôle de Bacharach, Inc, il est à l'utilisateur de s'assurer que l'usage de ce produit soit sécuritaire.